

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance extraordinaire du 12 juin 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin tenue le jeudi 12 juin 2014 à 17 h à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Sont présents :

Madame la conseillère : Judith Leblond

Messieurs les conseillers : Paul Poulin
Serge Plante
André Turmel
Jean-Guy Gosselin
Sylvain Drouin

formant quorum sous la présidence de M. le maire, Harold Gagnon.

Est également présent :

Le directeur général/secrétaire-trésorier, Laurent Rheault, M.A.P., OMA;
Le directeur général adjoint et directeur des Services publics Urbanisme et Environnement, Richard Tremblay, B.Sc. T.P.

OUVERTURE.

À 17 h, M. le maire Harold Gagnon ouvre la séance par la lecture de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil par le directeur général/secrétaire-trésorier.

À M. le maire Harold Gagnon, Mme la conseillère Judith Leblond et MM. les conseillers Paul Poulin, Serge Plante, André Turmel, Jean-Guy Gosselin et Sylvain Drouin.

AVIS vous est par le présent donné par le soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin aura lieu, le jeudi 12 juin 2014, à 17 h à la salle du conseil, au 208, 2^e Avenue, aux fins de :

1. Acceptation de la proposition de l'entreprise M. Grégoire inc. pour l'implantation d'une résidence pour personnes âgées à Lac-Etchemin.

Donné à Lac-Etchemin, ce 11^e jour de juin 2014.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

128-06-2014 SP1
1.

ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE L'ENTREPRISE M. GRÉGOIRE INC. POUR L'IMPLANTATION D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES À LAC-ETCHEMIN

Attendu l'appel de propositions par invitation donné par le directeur

général/secrétaire-trésorier le 2 juin 2014 pour l'implantation d'un complexe résidentiel pour personnes âgées sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin;

Attendu que suite à cet appel de propositions, deux (2) promoteurs ont déposé leurs propositions avant l'heure et la date limite, à savoir :

- M. Grégore inc., entrepreneur général spécialisé en gérance de projets;
- Les Résidences Claude et Manon inc.

Attendu que les propositions reçues ont été analysées selon une grille d'évaluation avec pointage en conformité avec le devis transmis lors de l'appel de propositions;

Attendu que l'analyse, le pointage et la recommandation ont été effectués par un Comité de sélection formé de trois (3) membres dûment autorisés et nommés par le Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin entérine la recommandation du Comité de sélection à l'effet de retenir la proposition ayant le pointage le plus élevé, en l'occurrence, celle de l'entrepreneur M. Grégore inc., pour l'implantation d'un complexe résidentiel pour personnes âgées sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER